



INSERTION DES ANNONCES LEGALES - TARIFS 2016

Conformément à l'[arrêté du 18 décembre 2015](#) fixant le montant des rémunérations dues en contrepartie des prestations fournies par la direction de l'information légale et administrative, paru au Journal officiel du 20 décembre 2015.

Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC)

La rémunération des insertions au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) est fixée ainsi qu'il suit, d'après la nature de chaque formalité transmise par les greffiers des tribunaux de commerce et tribunaux civils à compétence commerciale selon des conditions techniques et financières prévues par des conventions conclues avec la direction de l'information légale et administrative, la date d'enregistrement au greffe faisant foi :

Types d'annonces	Tarifs (en euros)	
	Personne physique	Personne morale
Immatriculation principale d'une personne physique requise pour cause de création d'établissement	Gratuit	-
Immatriculation d'une personne morale (constitution sans activité ou avec création d'établissement)	-	Gratuit
Immatriculation principale requise suite à prise d'un fonds en location-gérance	69,95	143,40
Immatriculation principale requise suite à achat ou apport d'un fonds de commerce (mutation à titre onéreux) et pour toute autre cause (donation, transmission de patrimoine, héritage, transfert hors ressort) ou faisant suite à la caducité d'une inscription précédente	69,95	143,40
Immatriculation principale requise suite à la cession à titre onéreux à une personne physique ou la transmission à titre gratuit entre vifs du patrimoine affecté à la cession de ce patrimoine à une personne morale ou son apport en société	69,95	-
Immatriculation secondaire requise suite à achat ou apport d'un fonds de commerce (mutation à titre onéreux)	69,95	143,40
Immatriculation complémentaire requise suite à achat ou apport d'un fonds de commerce (mutation à titre onéreux)	69,95	143,40

Direction de l'information légale et administrative, 26, rue Desaix, 75727 Paris cedex 15

Toute inscription modificative y compris transfert autre que transfert hors ressort et prise d'activité d'une personne morale (ne sont pas concernés les autoentrepreneurs, en vertu de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014)	45,40	115,70
Radiation au registre du commerce et des sociétés	Gratuit	Gratuit
Avis concernant une déclaration afférente à la vente, à la cession, à l'apport en société, à l'attribution par partage ou par licitation d'un fonds de commerce (avant ou hors formalité)	69,95	143,40
Avis confirmatif	45,40	115,70
Décision rendue en application de la loi n° 67-563 du 13 juillet 1967 sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle, les banqueroutes, les surendettements professionnels et en application du livre VI du code de commerce et procédure d'insolvabilité	15,70	15,70
Ordonnance de suspension provisoire des poursuites (article R. 351-5 du code rural)	15,70	15,70
Avis de dépôt des comptes annuels des sociétés	-	24,20
Avis de jugement d'ouverture d'une procédure de rétablissement personnel :		
Transmis sur support papier	15,70	-
Transmis sur support informatique	10,45	-

Tarifs non assujettis à la TVA

La rémunération des avis dont la publication est prévue au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales qui relèvent de la procédure de l'acceptation à concurrence de l'actif net et de la procédure de désignation en justice du mandataire successoral prévue par la [loi n° 2006-728 du 23 juin 2006](#) portant réforme des successions et des libéralités est fixée forfaitairement à 15,70 € par publicité enregistrée, que cette publicité soit faite par une personne physique ou par une personne morale.

La rémunération des annonces dont la publication est prévue au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales mais qui ne relèvent pas de la réglementation sur le registre du commerce et des sociétés est fixée forfaitairement à 120 €.

Direction de l'information légale et administrative, 26, rue Desaix, 75727 Paris cedex 15